textes originaux

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Werk, Bauen + Wohnen**

Band (Jahr): **93 (2006)**

Heft 6: **Neuchâtel et cetera**

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

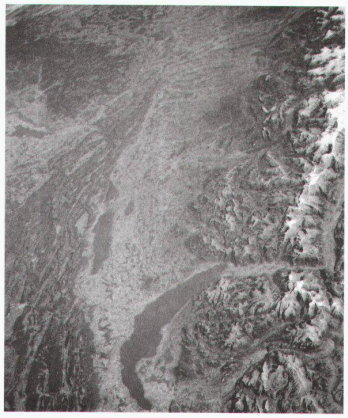
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch



Neuchâtel, le projet d'un nouvel espace-temps

Sylvain Malfroy Politique urbaine et politique régionale s'imbriquent de plus en plus étroitement dans cette partie de l'arc jurassien située à mi-chemin entre les aires métropolitaines du Léman et de Bâle-Zurich. Pour maintenir son rang dans la hiérarchie des centralités urbaines de Suisse romande, le Canton de Neuchâtel s'est engagé en 2004 dans un vaste projet de mise en réseau des trois agglomérations de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. Cet ambitieux projet de ville multi-site de 120 000 habitants convertit en directives d'aménagement des changements déjà largement intervenus dans les modes de vie (explosion de la mobilité pendulaire). Il incite désormais à penser la conception architecturale suivant des échelles programmatiques nouvelles.

Une ville moyenne sommée de grandir

Malgré les efforts de son office de promotion économique, créé en 2002 en partenariat avec le Canton de Vaud, le Canton de Neuchâtel peine encore à consolider son rayonnement international.[1] Ainsi, en février 2006, la «Frankfurter Allgemeine», qui entendait familiariser les spéculateurs avec les avantages relatifs des divers régimes fiscaux en vigueur en Suisse, orthographiait en toute candeur le nom de l'ancienne principauté prussienne «Neuschachtel», réduisant son vénérable château neuf à n'être qu'une vulgaire «boîte», encore vierge d'usage![2] Comment caractériser sommairement Neuchâtel pour ceux qui ignorent tout de cette ville et de son territoire?

Neuchâtel désigne à la fois une ville, un lac et un canton, frontalier de la France par-dessus le Jura. C'est un massif montagneux qui a les pieds dans l'eau et la tête généralement hors du stratus en hiver, sillonné de vallées dont l'une est «en travers» pour mieux s'ouvrir au nord-ouest sur la Franche-Comté bourguignonne. C'est ce tracé qu'emprunte le TGV Zurich-Berne-Neuchâtel-Paris, on ne sait trop pour combien d'années encore. L'incertitude teinte les prévisions d'avenir à Neuchâtel, car le territoire est écartelé entre les agglomérations déjà bien consolidées le long de l'arc lémanique, au sud, et dans le bassin d'influence du tandem Bâle-Zurich, au nord. Malgré une population relativement stable de 32 100 habitants (53 000 en incluant les communes de la première couronne d'agglomération), le chef-lieu cantonal doit lutter pour maintenir son rang de ville moyenne et éviter la marginalisation dans le paysage urbain national.

Sommairement caractérisé, le phénomène économique typique face auquel Neuchâtel doit articuler une réponse stratégique se présente comme suit: avec l'élargissement des espaces de vie (régionalisation des trajets domicile-travail en fonction d'une mobilité plus aisée), les villes moyennes tendent de plus en plus à être absorbées dans l'aire de fonctionnement des agglomérations plus importantes et à subir en faveur de ces dernières un phénomène d'écrémage de leurs activités directionnelles et à haute valeur ajoutée. Un mouvement de «remontée des échelles»[3] ébranle la hiérarchie traditionnelle des localités centrales: la gamme des activités et services spécifiques que chaque catégorie de ville peut prétendre accueillir et faire prospérer en fonction de sa taille glisse vers le haut. Neuchâtel perd une partie de sa substance économique, notamment dans le tertiaire supérieur, en faveur surtout de Lausanne. Des flux financiers croissants sortent du circuit régional pour acheter les prestations qui ne sont plus disponibles sur place avec des conséquences évidemment pénalisantes sur les revenus fiscaux locaux. Neuchâtel ne s'inscrit donc pas dans la problématique des villes en décroissance («shrinking cities»)[4], mais dans celle des villes moyennes qui luttent contre leur déclassement, ou leur «relégation» (pour utiliser une métaphore sportive) dans le contexte de l'essor des métropoles.

Une stratégie de résistance a été mise en place en 2004 sous le nom de code «Réseau urbain neuchâtelois», abrégé «RUN» (à prononcer à l'anglaise, svp!, car c'est bien d'un coup d'accélérateur qu'il s'agit).[5] Le RUN inclut un projet ambitieux de mobilité publique («Transrun»), mais aussi de réforme institutionnelle pour adapter les structures administratives aux problématiques spatiales à gérer. De nouvelles formes de collaboration horizontales (entre communes), et verticales (entre communes, canton et confédération)[6] doivent permettre de réaliser un programme d'infrastructures performantes susceptible de neutraliser les effets négatifs découlant de la fragmentation de l'urbanisation sur le territoire cantonal, avec la dispersion consécutive des bassins de résidence, des pôles d'emploi et de services ainsi que des aires de marché. En somme, il s'agit de recomposer le paysage urbain cantonal à une échelle supérieure (celle d'une agglomération de 120 000 habitants) qui lui permette de récupérer l'attractivité perdue pour la localisation de centres de décision régionaux et des services de soutien aux entreprises (formation supérieure, recherche et développement, support informatique, finance et assurance, conseil juridique etc.). Par ailleurs, et eu égard à l'endettement croissant des collectivités publiques, la mise sur pied de ce projet d'agglomération doit permettre de rationaliser les programmes d'équipement en concentrant les investissements sur des réalisations communes accessibles à un plus grand nombre d'utilisateurs.

Un territoire à deux vitesses

La ville de Neuchâtel se trouve au carrefour de deux types de dessertes ferroviaires aux performances contrastées: un tracé rapide longeant en corniche le littoral lacustre en direction de Lausanne et Genève, vers le sud, en direction de Zurich et Bâle, vers le nord; un réseau régional est-ouest, considérablement plus lent, interconnectant les villes des hautes vallées jurassiennes, Fleurier, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, à Fribourg et Berne. Au cours du XXème siècle, le temps de parcours nécessaire pour aller de Neuchâtel à Lausanne s'est abaissé de 150 à 41 minutes (−72,7%), tandis que celui requis pour un trajet vers La Chaux-de-Fonds n'a diminué que de 78 à 28 minutes (−64,1%). Du point de vue de la distance-temps, Neuchâtel s'est beaucoup plus rapprochée des grandes villes suisses (Zurich, Bâle, Lausanne, Genève) qu'elle ne l'a fait de ses voisines immédiates sur le territoire cantonal, pourtant beaucoup plus proches en terme de distance purement kilomé-trique. La topographie accidentée des montagnes neuchâteloises n'explique pas tout. L'inertie de certaines conditions historiques (persistance des compagnies privées initiales, absence de concurrence) explique la faiblesse des investissements en infrastructure et en modernisation du matériel sur les lignes régionales. Ce phénomène n'est pas propre au Canton de Neuchâtel: il est endémique dans la plupart des pays européens.

Cet état de fait a pour première conséquence que les pendulaires délaissent les transports publics régionaux et privilégient la voiture, avec l'impact environnemental que l'on sait: à peine 10% des quelques 28 000 déplacements quotidiens enregistrés à la Vue des Alpes (tunnel et col), la principale liaison entre les vallées supérieures du canton et le littoral, empruntent le train! Une seconde conséquence est la perte d'attractivité résidentielle des régions urbanisées d'altitude, où l'on enregistre les taux de vacance locative les plus élevés alors que l'agglomération du littoral souffre de pénurie chronique en matière de logements.

Le tram-train «Transrun», en cours d'étude, ne devrait pas seulement abréger les temps de déplacement entre la frontière française (le Col des Roches où affluent plusieurs milliers de frontaliers), les villes du haut et l'agglomération du littoral, mais contribuer également à renforcer les qualités urbaines des espaces desservis. Actuellement, deux variantes sont en phase d'approfondissement, dont l'analyse ne peut nous retenir ici. La possibilité de financer cette infrastructure prometteuse dépendra de la capacité des autorités neuchâteloises (et des cabinets d'ingénierie de transports mandatés) à capter à temps (avant 2010) les incitations financières fédérales allouées dans le cadre de la politique des agglomérations.[7] Mais ces incitations fédérales sont assorties de conditions: la faisabilité technique du projet de mobilité proprement dit n'est qu'un volet d'une démonstration plus vaste qui doit donner des garanties de l'engagement mutuel des partenaires impliqués (villes-centres et communes périphériques) à coordonner leurs efforts pour la réalisation d'un scénario commun.

De nouvelles échelles programmatiques

Une série de précédents attestent la capacité de la région à réaliser collectivement de nouveaux équipements, voire à régionaliser a posteriori des équipements existants. Deux sont particulièrement éloquents: Le «Théâtre du Passage» et le «Nouvel Hôpital Pourtalès».[8]

L'intention de construire un nouveau théâtre à Neuchâtel figurait déjà parmi les priorités politiques communales en 1972. Etudes et concours se sont succédés jusqu'en 1990, date à laquelle un référendum accepté par 68% des votants a radicalement remis en question, d'une part, le choix du site, mais surtout l'idée que la commune puisse, au vu de sa capacité financière limitée, mais surtout doive, alors que les bénéficiaires du futur théâtre résident largement hors de la ville, assumer seule l'exploitation du futur équipement culturel (17 communes de l'agglomération avaient accepté d'apporter une contribution financière, mais limitée au coût de construction). En 1994, une nouvelle maîtrise d'ouvrage associant les 17 communes partenaires est constituée, un plan financier établi, un nouveau terrain déterminé et un concours lancé l'année suivante, cette fois-ci pour un Théâtre régional de Neuchâtel de 520 places. L'étude des modalités d'organisation qui ont mené ce projet au succès ne peuvent nous retenir ici.[9] Il faut cependant noter que dès le moment où Neuchâtel, en tant que ville-centre, a su renoncer à son monopole de fait sur les choix et les décisions pour associer les communes suburbaines dans un meilleur respect du principe «qui paie commande», l'affaire a pu être menée plus rondement. Il est clair que les communes suburbaines étaient réfractaires à supporter financièrement une réalisation architecturale qui aurait renforcé le prestige symbolique de la ville-centre et donc creusé encore plus l'écart avec la banlieue. Le consensus n'a pu se former qu'autour du renoncement à toute monumentalité[10] et sur un parti résolu de modestie et d'économie des moyens. La relative austérité de ce pur «outil théâtral» pourra surprendre le public extérieur au Canton de Neuchâtel, habitué à une culture du divertissement plus fastueuse. Cette austérité a néanmoins fonctionné comme le ciment d'une volonté commune et il faut se réjouir de cet acquis sur le plan institutionnel. Grâce à la performance de son dispositif technique, le théâtre de Neuchâtel peut accueillir des spectacles en provenance des meilleures scènes internationales. Avec cet outil, la ville s'est considérablement ouverte sur l'extérieur, dilatant l'espace de ses références culturelles tout en exerçant, pour sa part, un rayonne-ment culturel qui excède largement les limites régionales.

Le Nouvel Hôpital Pourtalès illustre un phénomène de concentration spatiale des équipements dans un double but de spécialisation et d'optimisation des prestations médicales, d'une part, et de maîtrise des coûts, d'autre part. Les études qui déboucheront sur l'ouverture du concours de projets en 1989 débutent au début des années 1980. Le NHP est inauguré en 2005. La même année le référendum portant sur la mise en réseau des sept hôpitaux du canton au sein d'un unique Etablissement hospitalier multi-site est accepté par 74,5% des votants. Cet organisme de gestion centralisée entre en fonction en janvier 2006. Là encore, cette réforme politico-administrative ne peut être présentée ici, ne fût-ce que sommairement.[11] Mais il faut l'évoquer pour comprendre l'échelle programmatique inédite qu'incarne le Nouvel Hôpital Pourtalès et l'échelle de temps qui a été nécessaire à sa conception et réalisation (entre 15 et 20 ans). Le NHP devait permettre à Neuchâtel de rester performant dans ce fameux segment supérieur de l'offre de services, dont nous avons décrit plus haut la propension à migrer vers les agglomérations de plus grande taille. Il ne s'agissait donc pas seulement de moderniser des aménagements purement matériels, mais d'opérer un saut qualitatif sur le plan médical aussi, en offrant aux praticiens un cadre aussi attractif que possible dans un contexte fortement concurrentiel. Ce défi de rationalisation a été remarquablement relevé par le projet d'architecture, qui a su mettre en contraste un registre résolument monumental, côté sud-est, expressif des ambitions du programme et de l'institution, avec une volumétrie articulée d'allure presque domestique, sur la face nord-ouest, où une série de décrochements neutralise l'homogénéité du bloc et le met en relation avec l'environnement résidentiel.

Préparer l'avenir à l'enseigne du développement durable

Plusieurs villes moyennes en Europe, frappées d'une précarité économique semblable, ont choisi de baser leur marketing sur un grand équipement de prestige (palais des congrès, auditorium, musée), griffé d'une vedette de l'architecture internationale (Frank Gehry à Bilbao, Jean Nouvel à Lucerne, Rem Koolhaas à

[1] L'office commun de promotion économique des cantons de Vaud et Neuchâtel a été rejoint en 2003 par le Valais puis par le Jura en 2005. Cf. «Development Economic Western Switzerland», www.dews.com.

[2] Konrad Mruse, Von der Steuerhölle zur Steueroase. Obwalden zieht plötzlich die Wohlhabenden an. Immer mehr Schweizer Kantone locken, in: FAZ, 28.02.2006.

[3] J'emprunte ce concept à Olivier Crevoisier, directeur de recherche à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, qui a bien voulu me communiquer ses analyses de la situation économique neuchâteloise. Cf. Sophie-H. Bataïni, José Corpataux, Olivier Crevoisier, Denis Maillat, Politique extérieure du Canton de Neuchâtel, positionnement et stratégies, Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel, janvier 2004. Voir aussi Antonio Da Cunha, E. Piguet, P. Rérat (éd.), Atlas du canton de Neuchâtel, Editions Gilles Attinger, Hauterive, 2006.

[4] www.shrinkingcities.com

[5] Réseau urbain neuchâtelois. Trois journées citoyennes. Actes des journées du 19 février, du 25 mars et du 20 avril 2004, République et canton de Neuchâtel, septembre 2004; Conception directrice cantonale de l'aménagement du territoire 2004, République et canton de Neuchâtel, novembre 2004; Rapport no 05.016 du Conseil d'Etat au Grand conseil sur le projet «Transrun, développement des transports publics», République et canton de Neuchâtel, 22 décembre 2004; www.lerun.ch.

[6] Conférence tripartite sur les agglomérations (éd.), Collaboration horizontale et verticale dans les agglomérations, Berne 2004.

[7] Le rapport préparé en commun par l'Office du développement territorial et le Secrétariat d'Etat à l'économie sur La politique des agglomérations de la Confédération a été adopté par le Conseil fédéral en décembre 2001, cf. ww.are.admin.ch/are/fr/raum/agglomerationspolitik/index.htm

[8] Le cas des Patinoires du Littoral est un autre exemple d'équipement supporté par un syndicat intercommunal.

[9] Pour une excellente analyse du processus politico-juridique qui a permis cette réalisation, voir Réjane Depierraz, Le Théâtre régional de Neuchâtel, révélateur des relations intercommunales, Géoregards No 56, cahier de l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel, 2001.

[10] Une telle monumentalité avait été reprochée, au moment du référendum de 1990, au projet architectural de l'agence zurichoise Bétrix & Consolascio.

[11] Voir la monographie publiée à l'initiative de la direction de projet: Nadja Maillard, Hôpital Pourtalès, Neuchâtel 2005; Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'intégration de l'Hôpital Pourtalès à l'Etablissement hospitalier multisite cantonal, 16 janvier 2006.

Porto, Alessandro et Francesco Mendini à Groningue, etc.) pour gagner en visibilité internationale par le biais médiatique. Neuchâtel n'a pas emprunté cette voie-là, préférant aux bénéfices volatiles de l'urbanisme événementiel le rendement à long terme d'une politique centrée sur le développement durable et la qualité environnementale. Neuchâtel a souscrit en avril 2000 à l'Agenda 21 et oriente résolument sa politique urbanistique vers des objectifs écologiques. Ses initiatives pionnières en la matière sont suivies avec attention par les organismes fédéraux et internationaux d'accréditation, qui lui ont déjà décerné plusieurs nominations.

Ainsi la production architecturale et l'aménagement urbain révèlent ici des formes de créativité plus imprégnées de culture scientifique et d'ingénierie qu'orientées vers l'expérimentation plastique et l'investigation du potentiel de suggestion imaginaire des lieux. Le sort réservé par Neuchâtel à l'héritage de l'exposition nationale de 2002 (Expo.02) est révélateur à cet égard.[12] On s'est fait une fierté, à gauche comme à droite, de réclamer la restitution du site dans l'état d'aménagement fort modeste où il se trouvait avant la tenue de la manifestation, alors même qu'avec un minimum d'anticipation la ville aurait pu inclure la requalification de ses espaces publics riverains du lac dans le budget de la manifestation. Aujourd'hui, il se trouve encore des écologistes acharnés pour réclamer la démolition du dernier vestige de l'événement, l'«Hôtel Palafitte», sous prétexte que la dérogation légale qui en a permis la réalisation sur le littoral est désormais échue. Il n'est pas exclu que la ville et le canton soient bientôt privés de l'un des deux seuls établissements de catégorie supérieure que compte le parc hôtelier régional, indispensables à leur vitalité économique, par pur dogmatisme politique. Ironie de l'histoire: l'établissement a été justement conçu comme un laboratoire du développement durable, tant du point de vue de la science des matériaux, des techniques constructives, que de celui de l'énergie ...[13]

Un projet en attente d'images mobilisatrices

Les enjeux de l'environnement naturel et construit sont donc traités dans la conjoncture politique actuelle avec l'esprit de sérieux et dans le respect des engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21. On peut douter cependant que ces bonnes intentions réussissent à elles seules à mobiliser la population et leurs organes représentatifs pour la longue course d'endurance qui s'annonce. En effet, pour qu'un projet soit mobilisateur, il faut qu'il parle à l'imagination, qu'il suscite l'enthousiasme, qu'il intègre un élément de transgression. Quelle que soit la légitimité des arguments étayés sur l'économie régionale, sur l'ingénierie des transports, sur le génie environnemental, sur les nouveaux modèles de gouvernance, ils n'offriront jamais qu'une approche technique à des problèmes, dont un des volets reste profondément culturel, ancré dans les modes de vies, les représentations, les traditions, l'habitus. Or, si l'on veut changer quelque chose de ce côté-là, il faut créer l'enthousiasme en révélant tout l'extra-ordinaire qui est à portée de main, tout le potentiel de renouveau du quotidien que peuvent libérer d'infimes flexibilisations de l'organisation de l'espace et du temps. Tôt ou tard, il faudra envisager d'associer à ce projet de réseau urbain neuchâtelois l'apport créatif de ceux qui savent traduire en images ce que tous appellent de leurs vœux, sans pouvoir encore en dessiner les contours.

[12] Rudolf Rast (éd.), Architecture. Expo.02, Bâle, Birkhäuser, 2003.
[13] Nadja Maillard, Hôtel Palafitte, Neuchâtel, Fondation de Famille Sandoz, 2002–2003, 2 vol.

Sylvain Malfroy, *1955 à Lausanne, historien de l'art, actuellement iconographe à la rédaction centrale du Dictionnaire historique de la Suisse, Berne, chargé du cours d'Histoire des conceptions de l'espace architectural à la Zürcher Hochschule Winterthur et de celui d'Initiation au projet urbain à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel.

Coup d'œil sur Neuchâtel

Points de mire urbains, édifices récents

Nott Caviezel A tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la ville et du canton de Neuchâtel, nous recommandons chaudement la visite des «Galeries de l'histoire» (Av. DuPeyrou 7). Réaménagée il y a peu, cette antenne du Musée d'art et d'histoire propose aussi de nombreuses choses intéressantes à voir sur l'histoire de la construction et de l'architecture.

Dès la préhistoire et le début de notre ère, d'importants sites sont implantées sur les rives de Neuchâtel et ses abords. Qu'il nous suffise ici de mentionner le site de la Tène qui a donné son nom, valable pour toute l'Europe, au second âge du Fer. Au Moyen Age, dans le sillage d'établissements monastiques, un premier noyau urbain se dessine, avec le château et l'église conventuelle. Au fil du temps, le commerce et l'artisanat, mais aussi la vie intellectuelle et culturelle confèrent à la ville une notoriété croissante. Les aléas politiques de Neuchâtel qui s'était volontairement assujettie au roi de Prusse en 1701 et qui, hormis une brève interruption pendant l'ère napoléonienne et malgré son entrée dans la Confédération en 1815, va en fait demeurer prussienne jusqu'en 1848, n'ont pas été en sa défaveur. Au contraire: au 19e siècle, l'horlogerie, implantée dans la région depuis fort longtemps, connaît un nouvel essor et l'industrialisation est en marche. En 1826, Philippe Suchard exploite un premier moulin à cacao dans le vallon de la Serrière, pour la production d'un chocolat qui fera bientôt le tour du monde. En 1860, c'est l'inauguration des lignes de chemin de fer de Neuchâtel vers Le Locle et les Verrières. En 1910, l'ancienne «académie» est élevée au rang d'université et Neuchâtel devient un haut lieu de la microtechnologie. Mais nous n'allons pas ici entrer dans les détails de l'histoire de Neuchâtel.

Au gré de son développement politique et surtout économique, la ville a grandi par poussées. Son extension actuelle, toute en longueur, avec des rues parallèles qui, vers le haut de la ville, s'échelonnent sur le versant parfois abrupt du Jura, est dictée par la topographie. Sa partie basse est bordée par le lac; avec les communes riveraines voisines, la ville de Neuchâtel est devenue une grande agglomération.

Les passionnés d'architecture connaissent sans doute les principaux édifices de la ville: le château médiéval et la Collégiale avec son célèbre cénotaphe des comtes de Neuchâtel, des 14e et 15e siècles, la Maison des Halles, emblème de la ville marchande (1569–1572), l'Hôtel DuPeyrou de l'architecte bernois Erasmus Ritter (1765–1771), un fleuron du baroque, l'Hôtel de ville néo-classique de l'architecte français Pierre-Adrien Paris, construit en 1784–1786, l'Eglise rouge, bâtie en 1897–1906 par Guillaume Ritter, entièrement en pierre artificielle. Enumérer ici les nombreuses constructions intéressantes du 20e siècle nous mènerait trop loin. Nous renvoyons à ce propos au guide d'architecture paru en 2001 (voir indications bibliographiques en p. 12.) Sur la tripple page dépliante, nous avons mis à jour les données de ce guide en intégrant un choix d'édifices plus récents méritant d'être vus, avec une image et une brève fiche technique. Nadja Maillard a rédigé des commentaires relatifs à trois «zooms» sur des zones de la ville, qui sont intéressantes sur le plan urbanistique.

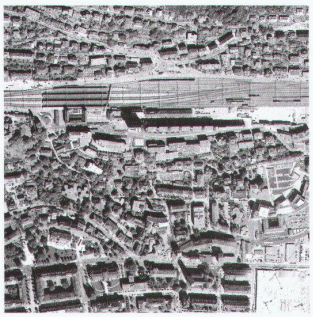
Trois zooms sur Neuchâtel

par Nadja Maillard

Zoom 1 – Serrières

Le «Plan directeur communal» (1994) identifie Serrières comme l'un des trois pôles stratégiques de développement de la ville. Les atouts de ce secteur reposent sur un important potentiel de reconversion et d'extension, sur sa proximité avec l'échangeur autoroutier, sur sa bonne intégration dans le réseau des transports publics et sur sa position à l'entrée de la ville.

Le site de Serrières est un accident topographique: une profonde entaille, au fond de laquelle coule une rivière à débit régulier, couturée par le pont Berthier (1811) et celui des CFF (1869). La continuité du bâti, de part et d'autre de cette faille, rend imperceptible



l'espace en creux de la gorge et renforce son caractère singulier. L'horizontale des ponts est démultipliée par les surfaces des toits des bâtiments qui émergent à peine et dont les façades relaient les falaises. A Serrières, il faut penser en coupe!

Durant des siècles, ce quartier a vécu de ses activités artisanales et industrielles: papeteries, scieries, forges, minoteries établies le long de la rivière, de sa source – une résurgence vauclusienne – à son embouchure. Dès 1826, date d'un premier établissement mu par la force hydraulique, mais surtout dès 1855, il va vivre au rythme de l'industrie chocolatière fondée par Philippe Suchard (1797–1884). Les constructions s'additionnent, tapissent le fond de la gorge avant d'investir la rue de Tivoli en un conglomérat d'éléments disparates, de manufactures et de logements imbriqués les uns dans les autres. En 1989, les activités de Suchard, devenu entre-temps Jacob Suchard Tobler, prennent fin à Serrières; l'ensemble du site de production qui couvre une surface de 37 000 m², est racheté par un groupe de propriétaires réuni sous le sigle d'Artufabe SA. Un processus de réaffectation de ce territoire en friche s'engage alors qui est en train de se concrétiser sous la forme du «Plan de quartier Tivoli sud et vallon» récemment approuvé par le Département de gestion du territoire. Dans ce travail de mise en valeur du site, c'est bien l'action concertée des propriétaires privés et de la direction de l'urbanisme qui a permis d'éviter le démantèlement de l'ensemble.

A l'ouest de la cité Suchard construite en 1887, sur ce qui fut le delta de la Serrière, le secteur des anciens abattoirs communaux désaffectés a servi de support expérimental au concours Europan 4 (1996) dont le thème était «construire la ville sur la ville». Si le travail du lauréat, l'architecte Cédric Schärer, n'a pas trouvé d'application immédiate, il resurgit, transformé dans un projet destiné à promouvoir un habitat exemplaire qui devrait être déposé pour la sanction préalable cette année encore.

Zoom 2 – Secteur de la gare

Il y a une quinzaine d'années, le plateau de la gare et du Crêt-Taconnet – promu plus important des trois pôles de développement stratégique de la ville par le «Plan directeur communal» de 1994 – n'était qu'une friche ferroviaire et industrielle. En décembre 2004, l'inauguration de la petite place Gérard Bauer marquait la fin d'une étape importante de planification urbaine, durant laquelle le quartier a été intégralement reconfiguré, cent cinquante logements, des surfaces commerciales, des zones d'activités du secteur tertiaire et des espaces publics ont été créés. Flash back: Tout commence lorsque l'administration fédérale décide des décentraliser ses offices. En 1989, un concours d'idées, portant sur la densification de l'ensemble du secteur, et un concours de projets pour la construction de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est organisé qui est remporté par le bureau Bauart de Berne. Marquant l'amorce du développement de ce secteur, la construction de cet imposant bâtiment (1995–1998), unanimement salué comme exemplaire en matière de développement durable, se poursuit par celle d'une tour de tête, signée du même bureau (2004).

Présentés en 1996, les trois plans de quartier (nord-ouest, est et sud), qui ont nécessité une étude d'impact coordonnée réglant la planification du plateau Gare/Crêt-Taconnet, sont acceptés en 1999. Durant cette phase de travail, les différents acteurs en présence – Ville, Canton, Université, CFF, l'OFS – expriment la volonté d'une vision globale qui se traduit par la mise en place du concept d'Ecoparc pour les secteurs nord-ouest et est, lequel consiste simultanément en un «quartier pilote» basé sur une mixité d'activités et en une association visant la création d'un centre de compétences consacré à la promotion du développement durable.

En 1997, c'est au tour du secteur Crêt-Taconnet sud de faire l'objet d'un concours sur invitation organisé par la SUVA, propriétaire de la friche industrielle, remporté par l'agence genevoise Devanthéry-Lamunière. Le parti des architectes consiste en un ensemble de bâtiments dont les découpes volu-métriques jouent avec les alignements et les gabarits, et où deux grandes fenêtres urbaines permettent de maintenir le contact visuel avec la ville et le lac.

En 1999, un concours est lancé pour l'aménagement de l'Espace de l'Europe dont les lauréats sont le bureau Paysagestion et le plasticien Jean-Claude Deschamps. Les idées force de leur projet sont le traitement de l'interface piétons/voitures, dont la cohérence est relevée par le jury, et la restructuration complète de la place à l'aide, notamment, de «quais» réservés aux piétons, de rideaux d'arbres, disposés comme les plans successifs d'un décor de théâtre.

Destiné à compléter ce réaménagement, un bâtiment multifonctionnel est prévu à l'ouest du Conservatoire de musique et de la Haute école de gestion actuellement en chantier. Il reprend les idées émises lors du concours de 1989, à savoir la création d'un front bâti le long des voies ferroviaires, à la fois élément structurant le site, écran protecteur pour l'espace public et trait d'union horizontal reliant toutes les fonctions. Enjeu urbanistique majeur pour l'évolution du plateau, il accueillera différentes fonctions tertiaires, administratives et commerciales, qui affirment la mixité fonctionnelle de ce pôle de développement.

Tous ces concours d'architecture et d'urbanisme, fédérés par une conception directrice et plusieurs plans de quartier, ont donc permis un important remodelage urbain. Grâce à un partenariat étroit entre les différents acteurs privés et les collectivités publiques impliqués, il a été possible de planifier de manière concertée ce morceau de ville qui s'étend de la gare jusqu'à l'extrémité est du plateau du Crêt-Taconnet.

Zoom 3 – Maladière

Le secteur de la Maladière, au tissu assez hétérogène, se caractérise par trois fonctions dominantes – hospitalière, éducative et sportive – qui toutes trois se sont vues confirmer par la construction récente d'importants bâtiments.

Le nouvel Hôpital Pourtalès, inauguré en 2005, s'inscrit dans le cadre de la restructuration hospitalière cantonale. Lauréat du concours organisé par la Ville en 1989, le projet de l'architecte Robert Monnier et de ses collaborateurs Laurent Geninasca et Pierre-Emmanuel Schmid – qui s'associeront ensuite et auxquels viendront s'ajouter le bureau Tk3 SA et l'entreprise générale Zschokke pour la réalisation –, propose une solution concentrée en réponse aux contraintes du programme, du terrain et du site. Le front sud, tendu en une longue courbe, reprend l'échelle urbaine des constructions publiques alentour alors que la fragmentation volumétrique de la face nord, profondément creusée, renvoie aux gabarits des maisons voisines. Dans les deux cas, le développement du linéaire de façade permet d'augmenter l'apport de lumière naturelle. A l'intérieur, le gigantisme des volumes est tempéré par des circulations courtes et des vues sur l'extérieur. Les choix architecturaux tentent de neutraliser l'extrême technicité de la «machine à soigner» au profit d'un lieu humanisé. Intégré à la composition, l'ancien hôpital (Ludwig-Samuel Stürler architecte, 1811) abrite désormais la zone d'accueil et de transition.

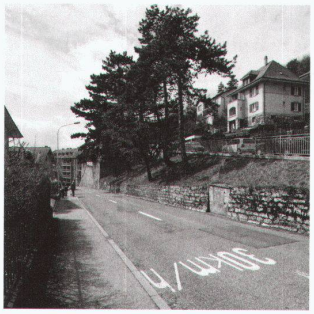
Le Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN), construit par étapes sur un vaste terrain occupé jusqu'alors par l'usine à gaz (1858), est complété en 1996 par un bâtiment constitué de deux corps reliés par un puits de lumière central qui termine le site (Meystre SA. Serge Grard architectes). La partie orientale, dite rigide, s'inscrit dans le système orthogonal des premiers bâtiments de 1974 et 1978; elle abrite les salles de théorie. En façade est, trois

modules en saillie augmentent la surface utile. La partie occidentale, dite souple, épouse le tracé curviligne de la route; elle reçoit les ateliers et les laboratoires liés à l'enseignement pratique. Organisation du plan et aspects structurels, choix des matériaux et des teintes, tout exprime cette double logique: briques de terre cuite sur béton armé et ouvertures en claustra pour la partie rigide; structure métallique revêtue d'aluminium éloxé pour la partie souple où les fentes horizontales vitrées cadrent l'environnement de manière sélective.

Une école chasse l'autre! L'extension du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (C.S.E.M.) entraîne, par ricochets, la démolition de la salle de gymnastique de la Maladière – et probablement celle du collège lui-même (Gustave Chable et Edmond Bovet, architectes, 1915) – puis la reconstruction d'une école au Mail. Le concours organisé par la Ville en 2000 est remporté par l'architecte Andrea Bassi qui signe un bâtiment coloré, dont la vigoureuse articulation permet une orientation différenciée des classes (voir le texte de Bernard Zurbuchen dans ce numéro).

La salle omnisports de la Riveraine (premier rang du concours organisé par la Ville en 1998) et le complexe commercial et sportif du bureau Geninasca Delefortrie, remplacent et/ou complètent les infrastructures sportives qui s'étaient implantées sur ces terrains remblayés dès 1945, année où le Conseil général avait voté un crédit d'étude pour l'établissement d'un plan d'ensemble concernant le centre sportif de la Maladière. Les plans, qui prévoyaient une réalisation par étapes, en avaient été établis par les services communaux en collaboration avec l'architecte M. Billeter. Pour les salles de gymnastique de la Riveraine, à l'exception du socle et des gradins fixes qui sont en béton, la structure du bâtiment est en bois. La matérialisation s'ajuste au caractère du lieu: les éclairages zénithaux recouverts de cuivre évoquent des navires quilles en l'air, alors que les lames de bois du revêtement extérieur consonnent avec celles des hangars alentour (voir le texte de Bruno Marchand dans ce numéro).

Quant au bâtiment destiné à recevoir un centre commercial et un stade de 12 000 personnes, actuellement en chantier, il s'impose par sa taille (à peu près la surface du quartier des Beaux-Arts!), et marque fortement l'entrée orientale de la ville. Sa volumétrie est travaillée en fonction des situations urbaines. A l'ouest, la ligne de corniche s'aligne à celle des bâtiments existants, puis elle s'élève jusqu'au deux tiers du bâtiment et s'abaisse ensuite en direction de l'esplanade. Cette forme, qui répond à la fois à des critères urbains et programmatiques neutralise quelque peu l'effet de masse de l'ensemble.



Relire Neuchâtel

Onze images du photographe Yves André

Saint-Aubin, 31 mars 2006

Bonjour, j'ai actuellement réalisé la plupart des images (en fait, j'en ai beaucoup trop ...). Sachez que j'ai défini le concept suivant pour ce travail:

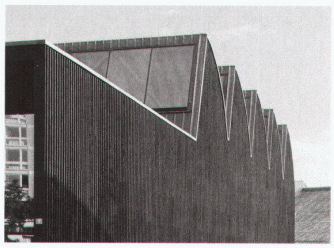
Je suis parti de l'idée que ce travail devait illustrer les changements de la ville dans cette zone en pleine transformation de la gare/Maladière.

Une de mes ville préférée est la ville de Gènes, par la vision des couches chaotiques (strates) de ces architectures vénérables, modernes et actuelles. Par analogie, je trouve quelques ressemblances avec la ville de Neuchâtel (littoral, arborisation, flanc de colline et contrastes d'architectures).

De fait, j'ai défini une zone centrale de 1 km de diamètre avec pour centre le nouvel hôpital. Je me suis promené dans ces quartiers en me laissant aller à revoir, redécouvrir ces lieux. Les images définitives illustrent un parcours débutant sur les rives du lac et se terminant à la lisière de la forêt (coupe zigzagante lac–forêt ...).

Je regrette de ne pas avoir pu réaliser ce travail au printemps, j'aurais bien aimé avoir plus de vie dans ces images (passants, flâneurs, amoureux, piqueniqueurs ..., etc.). Et puis, je me suis beaucoup amusé à redécouvrir ces lieux à pieds, à voir que certains bâtiments récents coupent la vue sur le lac à passablement d'habitants au nord des CFF, que quelques architectes respectent avec beaucoup de respect l'esprit de la ville alors que d'autres pas du tout ...
A bientôt, *Yves André*

Yves André, né en 1956 à Genève, vit et travaille à St-Aubin-Sauges. Après avoir été photographe-archéologue, photographe d'architecture et de paysage indépendant depuis 2001. Projet, documentation et publication d'un livre sur l'aventure d'Expo.02 (02.1999/07.2004, parcours d'une expérience éphémère, éditions virage, Neuchâtel 2004). Projet actuel: «métropole.ch», vues aériennes de la future métropole Genève–St.Gall ...
www.yves-andre.ch



À l'Est il y a du nouveau

Notes à propos du quartier de la Maladière et de la halle de sport des architectes Geninasca Delefortrie à Neuchâtel

Bruno Marchand La «Maladière», le quartier à l'Est de la ville de Neuchâtel, est en train de changer son visage. La nouvelle salle de sport est une des constructions récentes qui en est responsable. Expressive et simple à la fois, elle reprend le vocabulaire des constructions utilitaires environnantes. Néanmoins, les architectes lui ont su conférer une dimension publique certaine.

Lorsqu'on se rend à la halle de sport de la Riveraine, construite récemment par le bureau d'architecture Geninasca Delefortrie dans le quartier de la Maladière situé dans le secteur Est de la ville de Neuchâtel, on est d'emblée frappé par la diversité du contexte dans lequel elle se situe. Intrigué, bientôt décontenancé, notre regard cherche à y découvrir un semblant d'ordre. En effet, la halle de sport côtoie simultanément une série de hangars et autres bâtiments utilitaires liés à l'activité du port nautique, des terrains de sports, un immeuble haut de logements dont l'élégante courbe contraste avec les implantations dissonantes d'objets institutionnels situés en arrière-plan, et enfin l'impressionnant chantier du futur complexe de la Maladière (conçu par les mêmes architectes), constitué essentiellement d'un stade superposé à un centre commercial et surplombé par des salles de gymnastique. De ce contexte, dont la configuration actuelle découle d'un phénomène typique de sédimentation de couches successives relevant de logiques propres (et souvent contraires), émergent des fragments qui ne dialoguent pas entre eux mais qui, étonnamment, donnent l'impression d'un morceau de ville particulièrement vivant et dynamique ...

Face à cette réalité complexe se pose la question de savoir si, par le biais d'une planification traditionnelle, le quartier de la Maladière peut encore trouver une nouvelle urbanité. On peut en effet douter de la pertinence de vouloir à tout prix conférer une cohérence d'ensemble et une sorte d'uniformité à ces particularismes morphologiques. L'enjeu ne réside-t-il

pas plutôt dans la consolidation du réseau de relations fragiles tissées entre les bâtiments existants par une stratégie de fragmentation qui décerne aux nouveaux projets architecturaux le rôle paradoxal de fabriquer la ville et de redonner un sens à ce qui nous apparaît, de prime abord, comme aléatoire et chaotique?

La mise en œuvre de ce point de vue inhabituel - l'architecture qui fait l'urbanisme – demeure néanmoins problématique et entraîne une autre question lancinante, concernant cette fois-ci le registre expressif de l'objet architectural, et en particulier celui de la halle de sport: son vocabulaire architectural doit-il l'assimiler à ces objets qui «parlent» et même qui parfois «chantent» (comme les décrit poétiquement Paul Valéry) où, au contraire, doit-il adopter une expression «silencieuse» et abstraite dans le dessein de rassembler les divers registres stylistiques des bâtiments qui les entourent? Faut-il revendiquer une inversion des valeurs et entretenir cet autre paradoxe où l'exceptionnel devient simple et silencieux face à un quotidien complexe et varié?

L'apparente simplicité et banalité du hangar

La halle de sport frappe avant tout par un mélange de force expressive et de simplicité: une boîte recouverte uniformément de lames de bois brut lasuré, surmontée de cinq sheds imposants; une boîte fermée dont la seule ouverture perceptible est une grande baie vitrée faisant office d'entrée et qui, à première vue, semble donc appartenir à ce «domaine du simple» cher à Le Corbusier, pour qui «le grand art est fait de moyens simples» et «le simple n'est pas le pauvre [...]».

Cependant, contrairement à ce dernier, Geninasca et Delefortrie n'aspirent pas à la pureté formelle et à la puissance plastique des prismes élémentaires. Leur quête d'une certaine simplicité architecturale – qui n'exclut certes pas la recherche d'effets de forme – participe de la tentative, avec une économie de moyens, de redonner sens au contexte aléatoire évoqué précédemment: tout d'abord, en confirmant et en renforçant le statut des espaces publics qui bordent le bâtiment – son implantation précise et sa géométrie élémentaire «tiennent» la promenade piétonnière située le long de la berge tout en créant, du côté opposé, un important parvis; ensuite, en se réappropriant certains éléments du vocabulaire de l'architecture locale. En effet, l'impression de simplicité donné par la halle provient aussi du fait de sa parenté formelle et expressive avec les constructions nautiques et navales qui l'entourent: le bardage extérieur en bois rappelle les enveloppes des hangars alors que les sheds recouverts de cuivre suggèrent les images familières (même renversées) des coques de bateaux.

Ancré de cette manière dans son contexte, le bâtiment ne se fige pourtant pas dans une signification univoque, mais cherche à intégrer des niveaux de conception multiples et contradictoires qui, loin de s'annuler, s'entrelacent de façon cohérente. En effet, l'éloge de la simplicité et l'analogie avec des bâtiments ordinaires et utilitaires n'amènent pas les architectes à délaisser complètement une représentativité architecturale, perceptible notamment dans le traitement de la façade Nord. Une grande baie vitrée cadrée par un portique fait ici toute la largeur du bâtiment, dénotant la métrique des trois salles de gymnastique juxtaposées et éclairant de façon généreuse le hall d'accueil. Il s'agit à nouveau d'un geste simple et presque élémentaire, mais dont l'ampleur confère au bâtiment sa dimension publique et une sorte de «pulsation» collective, figurée par la frise installée par l'artiste genevois Christian Robert-Tissot qui, à travers la déclinaison du verbe «respirer», nous rappelle cette fonction essentielle par des mots familiers et quotidiens ...

De la lumière tamisée à la pénombre et à l'éclat lumineux

La simplicité de la forme que nous venons d'évoquer ressort aussi de la simplicité du plan, constitué de la juxtaposition des différentes parties du programme – halle d'entrée, gradins, terrains de sport. C'est par un travail subtil en coupe que les architectes contrôlent la lumière et accordent aux espaces intérieurs une plus grande complexité perceptive. La coupe dénote la présence à l'intérieur de l'enveloppe d'une sorte de meuble gris compact, enraciné dans le sol, façonné par des murs et des gradins en béton, et qui contient les équipements et les espaces de service. Détaché de l'enveloppe et de la toiture, cet élément apparaît ainsi comme une masse importante dans un intérieur spatial fluide et baigné par une lumière zénithale tamisée par un faux plafond en lames de bois.

Par sa forme et sa position précise dans le plan, le meuble participe à la définition des parcours et des espaces, notamment celui de l'entrée, une sorte de «salle des pas perdus» à double hauteur dont l'ampleur est accentuée par la transparence de la baie vitrée. De ce hall lumineux, on accède aux locaux confinés à l'intérieur du même meuble en béton, des espaces introvertis, sans contact avec l'extérieur, parmi lesquels les vestiaires qui ont fait l'objet d'un aménagement intérieur et d'un travail chromatique d'une belle facture. Situés au niveau du sol enterré des terrains de sport, ils sont accessibles par un long couloir faiblement éclairé et délimité par des murs en béton gris métallisé. Nous sommes ici dans un monde souterrain, sombre et légèrement pesant, dans lequel l'accès aux vestiaires constitue un véritablement événement, marqué par le passage sans transition de la pénombre à la lumière et à l'éclat de la couleur. Chaque vestiaire a sa propre ambiance, obtenue à partir de l'application, sur la totalité des surfaces, de couleurs primaires, traitées et nuancées par l'artiste Pierre Gattoni. Par leur intensité conjuguée avec une lumière artificielle contrôlée et judicieusement située, ces aplats de couleurs vives et électriques évoquent des sensations autres, à la fois ludiques et sensuelles. Sensations accentuées aussi par la plasticité des parois internes aux angles arrondis, qui semblent comme tendues par une pression interne, le tout conférant à ces espaces une ambiance particulière qui exalte sans doute la valeur de leur usage.

Les qualités de l'aléatoire

Avec la construction de la halle de sport, celle du complexe de La Maladière et avec l'aménagement des espaces publics qui les entourent, ce quartier va prendre une forme presque définitive, issue d'une série d'opérations et d'opportunités qui ne ressortent pas d'une planification prédéfinie – ce qui le distingue clairement de la fameuse opération des abords de la gare de Neuchâtel. La perception qu'on en aura reposera certes toujours sur la fragmentation engendrée par la complexité de la ville, fragmentation constituée d'objets dont les liens fragiles sont dorénavant tenus et consolidés par les nouvelles constructions. Des objets qui apparaissent ainsi comme les repères stratégiques de la volonté d'accorder à l'aléatoire des qualités qu'on hésitait certainement à lui reconnaître jusque-là: à l'Est il y a du nouveau.

Bruno Marchand, dr. ès sciences, est professeur de théorie de l'architecture à la Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'EPF à Lausanne, où il dirige le Laboratoire de théorie et d'histoire 2 (LTH2) de l'Institut d'Architecture et de la Ville. Il est membre du comité de rédaction de la revue «matières» éditée par le LTH.



Apparente apesanteur

Ecole de la Maladière à Neuchâtel d'Andrea Bassi, Genève

Bernard Zurbuchen Le volume coloré dans le parc semble être sans pesanteur, sans échelle, pour ainsi dire abstrait. Ses dimensions ne peuvent être appréhendées, il échappe aux lois élémentaires de la tectonique et il est en dehors du temps. Il est rare qu'un bâtiment suscite un tel sentiment d'immatérialité au profit d'une ambiance.

Parfois, dans les rêves, les choses apparaissent comme immatérielles, à la fois présentes visuellement mais en même temps absentes ou irréelles parce qu'il manque quelque chose d'indéfinissable qui leur confèrerait un statut d'objet à part entière. Comment expliquer cela? Dans le cas d'un rêve, on peut toujours conclure, à la manière de Dino Buzzati, par un «Bah, si c'est un rêve, le moment du réveil viendra. ... On verra ça plus tard» , affirmation qui permet de mettre fin de manière péremptoire à toute interrogation.

Dans le cas de l'école de la Maladière à Neuchâtel, ce n'est justement pas un rêve et pourtant lorsque l'on visite l'école de Bassi, que ce soit de l'extérieur ou de l'intérieur, une sensation étrange apparaît immédiatement: l'impression que le bâtiment n'a ni dimension, ni matériau, ni poids, ni même échelle. Cette absence absolue de tectonique confère au bâtiment un statut de toile de fond et lui fait révéler de manière très précise son environnement et les objets qu'il contient.

Des volumes dans le parc

Cette école se situe sur une pente à mi-chemin entre la partie haute de la ville, dominée par l'imposant bâtiment de l'université et le tissu urbain qui descend jusqu'au lac, constitué d'immeubles de logements plus ou moins anonymes et gris, ponctués de temps en temps par le jaune de la célèbre pierre de Hauterive. Elle s'implante dans la partie basse d'un parc, ancien cimetière où un monument à la gloire de héros de guerres oubliées a été conservé, laissant là une trace de cet ancien usage à la manière d'un palimpseste. En descendant la rue qui borde l'école, on aperçoit tout d'abord, au milieu des arbres, un volume coloré de deux niveaux percé d'une série de grandes fenêtres carrées dans lesquelles se reflètent les arbres du parc et le bleu du ciel; cela pourrait être un pavillon dans le parc, une sorte de «folie» comme aimaient les construire les paysagistes du XVIIIe siècle; mais, lorsque l'on s'approche, l'effet de la pente dévoile un troisième niveau au-dessous des deux premiers. C'est le niveau de l'entrée recouverte par un grand porte-à-faux. Si l'on continue de suivre la route, on découvre petit à petit la façade orientée vers la ville qui, elle, s'élève sur quatre niveaux avec toujours les mêmes fenêtres, mais dans lesquelles se reflètent cette fois les immeubles environnants.

Les fenêtres sont rigoureusement identiques et sont disposées de manière régulière sur toutes les façades. Elles donnent au bâtiment un petit air de «rubikub» duquel on aurait enlevé des pièces pour adapter le volume à l'environnement: deux niveaux vers le parc, quatre vers la ville sans effet de rupture comme si le bâtiment s'intégrait docilement et sans effort aux alentours. Pas de socle, pas de couronnement, un bandeau identique, opaque de couleur verte, jaune ou orange sert à la fois de contrecoeur ou d'acrotère.

Associé à ces bandes, le carré de la fenêtre, proportion sans direction et sans caractère par excellence, donne au volume une impression de légèreté ou plus précisément d'absence de poids. De même, il n'a pas à proprement parlé de couronnement, comme si on pouvait le couper au gré des éléments qui l'entourent. Ces différents aspects de la façade produisent un phénomène étrange où le volume ne rayonne pas, ni ne produit de forces dynamiques mais, simplement, s'adapte harmonieusement avec une évidence et une élégance rare.

La couleur comme matériau

Les éléments de façades sont constitués de cassettes en fibre de verre moulées et teintées dans la masse. De dimensions identiques et répétitives, elles sont disposées tantôt horizontalement, tantôt verticalement selon les besoins. La fibre de verre, légèrement translucide donne une profondeur improbable au bâtiment. Le regard ne distingue pas la limite physique de la matière. Mais il pénètre dans la masse colorée du matériau qui est lui-même «couleur» de telle sorte que le volume révèle une certaine profondeur incertaine qui renforce l'effet de non-rayonnement évoqué plus haut.

À première vue, les plaques de la façade semblent appliquées sans règle évidente. Mais en regardant attentivement, on comprend que l'architecte a disposé alternativement, horizontalement et verticalement, le jaune, le vert et l'orangé en bandes continues où les parties horizontales priment sur les bandes verticales. Ici, pas de séquence rythmique évidente, ou plutôt plusieurs séquences qui se superposent et donnent une impression de fond unitaire renforçant, une fois encore, la compacité du volume. La structure, constituée d'une ossature en acier, n'est ni innocente ni sans conséquence. Bien que l'acier ne soit jamais visible, de l'intérieur, comme de l'extérieur, l'absence de poids se révèle; pas de contrecoeur, ni de retombée ou de sommier qui donnerait un indice sur la manière dont les charges se reportent jusqu'au sol. Même dans le grand porte-à-faux de l'entrée, rien ne pèse, tout semble flotter.

Un plan modulaire

Cette impression de neutralité, mieux de présence / absence se prolonge à l'intérieur. Le plan, constitué d'une juxtaposition de rectangles de proportion 1 sur 2, à la manière du tatami japonais permet d'organiser tout le programme (salle de gymnastique, garderie d'enfants, classes, salle des maîtres et logement pour le concierge). Là encore, pas de fin, pas de couloir, aucun indice qui nous indiquerait que le bâtiment pourrait s'arrêter une fois. Il semble que l'on pourrait continuer à l'infini cette juxtaposition de rectangles, au gré des besoins du programme ou de la topographie extérieure.

L'apparente banalité de ce principe de composition révèle une richesse intérieure très grande; aucune classe, bien que toutes rigoureusement de même dimension, (trois «tatamis»), n'est pareille à une autre; elles reçoivent la lumière de un, de deux ou de trois côtés et s'orientent indifféremment sur toutes les façades du bâtiment. Chaque classe est ainsi personnalisée par la qualité de sa lumière plutôt que par sa matérialisation. Les circulations, inscrites dans le même principe ménagent des seuils lumineux pour chaque classe et sa disposition, en forme de L, ne permet pas de saisir directement la dimension du bâtiment, comme si, encore une fois, celui-ci se dérobait à toute forme de perception réelle et dimensionnelle.

La matérialisation à l'intérieur se met également au service de ce principe d'immatérialité; pas de plinthe apparente, juste des murs et des plafonds en plâtre blanc, aucun détail qui pourrait attirer l'œil sur un endroit particulier, ou sur une quelconque idée de mise en œuvre ou de construction. Fidèle à ce principe «d'immatérialité», les couleurs, les mêmes que celles de la façade, proviennent uniquement de la résine du sol coulé. De ce fait, l'espace tout entier se teinte de cette couleur comme si c'était l'air qui était coloré et non le sol, simple révélateur discret de l'ambiance.

Un tout immatériel

Corollaire de cette abstraction, tout objet n'appartenant pas au bâtiment nous apparaît d'autant plus clairement, comme s'il était le seul à être réel et que

le reste n'était là que comme une esquisse diaphane. Les vestiaires ne sont pas des simples crochets avec un banc comme dans la plupart des écoles, ils sont encadrés par une menuiserie en bois peint ménageant ainsi des «fenêtres» sur le réel. Gare au concierge qui aurait oublié un balai dans le corridor, c'est la seule chose que l'on remarquerait ...

L'école de la Maladière n'est pas un rêve, elle est bien réelle, mais rarement une construction n'a provoqué un tel sentiment d'immatérialité au service d'une ambiance. Ce n'est pas un de ces bâtiments que l'on nomme architecture de carton, ni de ceux que l'on emballe d'une peau et qui cache des dessous plus ou moins bien finis. Tout concourt à faire de cette école un tout immatériel, sans poids et sans mesure, jusque dans sa substantifique moelle. Bien sûr, une telle cohérence ne s'obtient pas au dernier moment; déjà le principe de composition comporte en lui cette idée; il en va de même pour la structure, quoique invisible, pour la matérialisation et les couleurs, tous au service d'un bâtiment qui semble posé là de manière évidente et sans effort, hors du temps et des lois élémentaires de la tectonique.

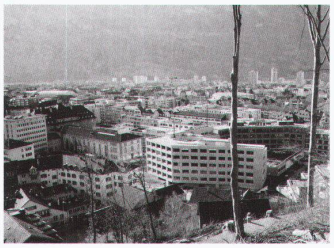
Rêve ou pas rêve, finalement ce n'est pas là la question, mais bien le fait que l'école de Bassi s'implante de manière précise dans un lieu complexe, entre ville et parc, dans une volumétrie existante chaotique, répondant sur chacun des côtés à ces contraintes sans jamais remettre en question la cohérence, la compacité et l'unité du volume.

Bernhard Zurbuchen: 1952 naissance à Lausanne; 1978 apprentissage de graveur sur cuivre; 1984 diplôme d'architecte à l'EPF de Lausanne; 1987 création de son propre atelier avec Maria Zurbuchen-Henz; 1991 bourse fédérale des beaux-arts avec M. Zurbuchen-Henz; 1992 distinction vaudoise d'architecture avec M. Zurbuchen-Henz; 1990–2000 assistant du professeur M. Steinmann EPF Lausanne; collabore régulièrement avec diverses publication sur l'architecture

Pour obtenir un forme consistante

Centre des médias SSR/RTR et administration municipale à Coire de Thomas Hasler et Astrid Staufer, Frauenfeld

Heinrich Helfenstein /résumé Beaucoup de choix projectuels découlent manifestement de données sitologiques et d'exigences fonctionnelles. Ils sont toutefois condensés au point d'apparaître, en définitive, comme des liens formels forts. La différence des espaces urbains tout autour est renforcée par des ouvertures, des rétrécissements et la modulation du terrain. Aussi la statique extravagante n'est pas une fin en soi. Elle permet de libérer en grande partie les



espaces des piliers, mais, surtout, assure une grande indépendance du rez-de-chaussée et des étages. Le bâtiment semble planer au-dessus d'un corps en verre que l'on aurait glissé dessous. Les studios de la radio bénéficient ainsi du contact direct avec l'extérieur qui avait été souhaité. Dans la zone d'entrée, les vo-lumes en verre sont en net retrait et dégagent ainsi une surface d'entrée couverte généreuse qui conduit directement dans le hall d'entrée et aux espaces de réception. Le thème du plissement qui caractérise l'extérieur du bâtiment se retrouve à l'intérieur, par exemple dans le traitement des studios radio et dans les escaliers dessinés avec virtuosité. En couture, le plissement est perçu comme un procédé qui permet d'adapter le tissu en deux dimensions au corps en trois dimensions. Au cours de cette adaptation, le tissu gagne sa forme. Dans ce sens primaire, les architectes ont plissé leur bâtiment. Mais, nous pouvons aussi lire le plissement comme une métaphore pour le procédé qui consiste à travailler le tissu jusqu'à ce qu'il en résulte une forme consistante. ■

Luxe spatial

Projet d'habitation de Gmür & Steib, Paul Clairmont Strasse, Zurich

Michael Hanak /résumé Un des aboutissements du programme des «10000 logements» lancé par la ville de Zurich, est le projet d'habitation Paul Clairmont. Le groupement immobilier, commissionné par la coopérative de construction «Rotach», suite à un concours tenu en l'an 2000, propose des appartements de haut standing aux dimensions généreuses dans un site urbain proche du centre et en même temps proche de la forêt de l'Uetliberg.

Les architectes, Patrick Gmür et Jakob Steib, ont combiné 49 appartements familiaux, ainsi que 13 studios en rez-de-chaussée, en suivant une logique structurelle dans laquelle la taille des appartements reste flexible pendant la phase de projet; et ont façonné ce volume blanc de manière sculpturale. Le long de la façade Nord-est, les chambres additionnelles des grands appartements obéissent à un rythme faisant jaillir des volumes blancs. Le type d'appartement le plus grand est situé à l'extrémité Sud-est du bloc d'habitation. Sur la façade Sud-ouest, les loggias, qui s'avancent de 3,8 m hors du bâtiment, offrent un spectaculaire espace extérieur double hauteur, qui fait office d'extension de la salle de séjour. Dans l'ordonnancement des plans, le décalage de ces vérandas impliqua que les plans des appartements soient réfléchis les uns par rapport aux autres, et ainsi, que les cuisines/salle à manger aient les mêmes formes et les mêmes dimensions que les séjours.

Au rez-de-chaussée, une rue intérieure donne accès aux studios et aux cinq cages d'escaliers qui sont incorporées dans la construction entre les salles d'eau. Enveloppant cette vie intérieure rigoureuse mais riche, le manteau extérieur de béton est réalisé sans joints de dilatation – cette surface brisée est censée pouvoir tolérer les dilatations causées par les changements climatiques saisonniers. Les baies qui sont ouvertes dans cette enveloppe ininterrompue de béton blanc enveloppant les loggias, sont pourvues de menuiseries noires afin de se distinguer de la surface du bâtiment.

En réponse au voisinage urbain varié, la hauteur de l'édifice varie elle aussi: à proximité des tours en béton de l'hôpital Triemli, l'unité d'habitation Paul Clairmont atteint huit étages. Depuis l'extérieur, les loggias en porte à faux, tel des tiroirs, transforment ce vaste édifice blanc, en un volume sculpturalement ordonné, qui rappelle les constructions du Corbusier, les projets d'Ernst Gisel, ou encore, ceux conçus par le groupe ATBAT-Afrique, les habitations réalisées à Casablanca par Candilis et Woods en 1952–53, ou celles de Hentsch et Studer également à Casablanca en 1953–1955. ■

